

Services

L'un des mandats de la FQCF est d'offrir des services à ses membres. Elle a donc développé plusieurs services pour les coopératives existantes et, depuis peu, pour celles en démarrage.

Pour que toutes les coopératives forestières profitent de la mise en commun de leur savoir-faire, la FQCF a mis sur pied plusieurs comités de travail (récolte, travaux sylvicoles, capitalisation des coopératives, certification des travaux forestiers, etc.) où se partagent les connaissances.

Information aux membres et au public

Par l'entremise de son journal *Le Monde Forestier*, du présent site Internet et de ses prises de position publiques, la FQCF offre aux coopératives une information pertinente sur le monde forestier et sur le milieu coopératif.

Services aux coopératives existantes

En plus de ces fonctions de base, la Fédération offre aussi deux grandes catégories de services à ses membres, soit des accompagnements individuels et des projets structurants.

Des services d'accompagnement individuels

La Fédération dispose d'une équipe complète pour offrir des services d'accompagnement à ses membres. Parmi cette équipe, deux conseillers sont particulièrement dédiés à cette tâche, soit la conseillère en gestion des ressources humaines et en vie coopérative et le conseiller en gestion.

Développement coopératif

La conseillère en gestion des ressources humaines et en vie coopérative conseille et accompagne les coopératives dans l'amélioration de leur fonctionnement associatif : évaluation de la vie coopérative, accompagnement dans la mise en place de mesures d'amélioration de la vie associative, formation des membres, administrateurs et gestionnaires.

Support à la gestion

Le conseiller en gestion de la FQCF conseille et accompagne les gestionnaires des coopératives, que ce soit pour la gestion financière, la gestion des opérations forestières ou pour tout projet de développement des affaires de la coopérative.

Développement de la main-d'œuvre

Lorsque les fonds sont disponibles, la FQCF administre un programme de développement de la main-d'œuvre pour ses membres impliqués dans les travaux sylvicoles. Ces programmes de formation s'adressent aux coopératives individuellement.

UN AVENIR
À PRENDRE
EN MAIN



Fédération québécoise
des coopératives forestières

L'échange d'expertises entre coopératives

Les conseillers de la FQCF, par leur connaissance approfondie des coopératives qui en sont membres, sont en mesure d'animer l'échange d'expertises entre les coopératives et référer une coopérative qui vit une situation problématique vers une autre coopérative ayant déjà surmonté avec succès le même type de difficulté.

Les projets structurants

Afin de faire progresser le réseau, la Fédération réalise aussi des projets qui visent le développement de l'ensemble du réseau. Il s'agit de projets de recherche, de développement d'applications spécifiques et de développement des affaires. Pour réaliser ces projets, la Fédération implique son équipe de permanents, elle recrute aussi des experts pour effectuer des mandats précis et elle sollicite ponctuellement les services de consultants.

Au cours des dernières années, la Fédération a, par exemple, réalisé les projets structurants suivants :

- Une réflexion et une planification stratégique;
- Une démarche de préparation au Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois;
- Un processus d'étalonnage entre les coopératives;
- Un projet d'expérimentation pour développer l'expertise en récolte de bois de contraintes;
- Une recherche de partenariat avec les Premières Nations;
- Un processus d'amélioration continue des compétences stratégiques des coopératives forestières;
- Un plan de communication;
- Un processus de mobilisation des membres.

Services aux coopératives en démarrage

Les coopératives en phase de démarrage peuvent aussi compter sur les services de la FQCF, tels :

- Études exploratoires, de faisabilité ou de viabilité;
- Appui à la constitution légale ou au financement de la coopérative;
- Assistance au démarrage et au rodage des opérations de la coopérative;
- Accompagnement pendant les premières années d'opérations.

